Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 13 (1983)

Heft: 5

Rubrik: Genève : vie sociale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GENÈVE: vie sociale

Pratique du social

«L'été des aînés»

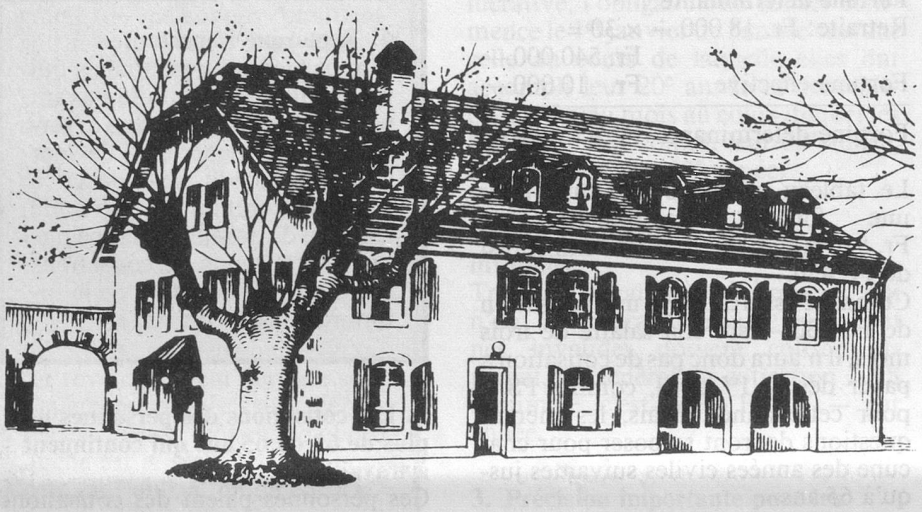

Le Centre de Cartigny, bien connu des Genevois, innove cette année en s'orientant vers une nouvelle activité: l'accueil des aînés pendant les mois d'été.

Du 18 juin à fin septembre, les personnes de plus de 60 ans désireuses de goûter le calme de la campagne, d'être hébergées dans une maison ancienne où règne une chaleureuse ambiance familiale, au cœur même de l'un des plus charmants villages du canton, pourront y effectuer des séjours d'une semaine au minimum, à condition d'être tout à fait valides. Un certificat médical est d'ailleurs requis. Un médecin et une infirmière sont rapidement atteignables et la Croix-Rouge pourra assurer les soins courants si nécessaire.

Une quinzaine de chambres seront réservées à ces pensionnaires au premier étage de la maison, de même qu'un salon et une autre pièce situés au même niveau. Au rez-de-chaussée ils auront accès, avec les autres hôtes du centre, aux deux grandes salles à manger dont les baies ouvrent sur le jardin — 4000 m² d'espace vert arborisé — ainsi qu'aux cinq salles de réunion, dont une grande pièce polyvalente équipée pour l'audio-visuel. A l'extérieur, le parc, des jeux de plein-air, sur la terrasse un mobilier de jardin invitant au farniente. A l'intérieur, bibliothèque, TV, piano, jeux de société, ciné-club. A deux pas, le centre du village. Sur place, un animateur spécialement chargé d'accueillir les aînés, de former des groupes par affinités, de proposer des divertissements — concerts, fanfare... et des activités entre autres une excursion hebdomadaire comprise dans le prix de séjour: Fr. 50.— par jour et par personne pour une chambre à un lit.

Le Centre de Cartigny est un lieu très vivant où se côtoient, venus seuls ou en groupes, des visiteurs de tous les coins du globe. Le hall d'entrée et la cage d'escalier de la maison servent fréquemment de galerie d'exposition. L'activité habituelle se poursuivra durant l'été, les responsables estimant bon pour tout le monde qu'il n'y ait pas de cloisonnement interâges. Les aînés devraient pouvoir trouver là, chacun selon son rythme et son choix, un style de vie de vacances à la fois reposant et stimulant et jouir des bienfaits d'un dépaysement réel... tout cela à quelques kilomètres de Genève!

Le comité du Centre de Cartigny tirera les conclusions de cette première expérience et décidera éventuellement de prévoir, pour les années suivantes, une plus longue période d'accueil.

Informations et réservations: Centre de Cartigny, rue du Temple 21, 1236 Cartigny, tél. 56 12 10. Responsables: Mme Wuarin et Jaggi (les arrivées s'effectueront en principe le vendredi).

Réunions-conseils

Nous l'avons déjà signalé: l'Union des femmes se préoccupe de manière très concrète des difficultés qu'entraîne, pour les familles, le maintien à domicile de parents très âgés. Depuis l'automne dernier, elle organise des réunions-conseils gratuites, ouvertes à toutes les personnes auxquelles incombe cette responsabilité. Elles ont lieu au Centre médical de gériatrie, rue du Nant 8, le mardi de 17 h. à 18 h., une semaine sur deux. Les résultats obtenus jusqu'ici étant encourageants, grâce à la compétence du médecin-chef du centre qui participe à ces réunions et aux échanges intervenant entre des personnes qui connaissent des situations analogues, l'expérience se poursuit. En principe, les rencontres auront lieu même pendant les mois d'été. La prochaine: le 10 mai.

Renseignements: tél. n° 35 64 47, de préférence le matin.

Carte d'entraide

En cas d'accident, certains renseignements peuvent sauver une vie s'ils sont connus dans les plus brefs délais. Tel est le rôle de la carte d'entraide mise au point à Genève, par un particulier, et que l'on peut se procurer à un prix modique en écrivant à la case postale 230, 1211 Genève 25.

De format réduit, cette carte est protégée par une pochette transparente. Outre les indications usuelles telles que les nom, adresse, nationalité, etc., elle comporte les mentions suivantes: assurance, confession, personne à prévenir et, surtout, groupe sanguin, rhésus, allergies, médicaments. Il est conseillé de joindre cette petite carte à la pièce d'identité dont on ne devrait jamais se séparer.

O. B.

«Retraités genevois: avantages et facilités»
Le CREDIS vient de tirer à nouveau le mémento pratique dont la première édition remonte à l'automne 81, répertoriant les domaines dans lesquels les retraités du canton peuvent bénéficier de conditions favorables. Encore faut-il le savoir et y penser! Sont passés en revue: transports — spectacles/cinéma — musées — cours/clubs — sports — excursions/voyages/vacances — et autres avantages. Indications précises mais succinctes. La personne intéressée trouve sous chaque rubrique l'indication du service qui peut la renseigner. Disponible gratuitement, sur appel téléphonique ou demande écrite au CREDIS, route de la Chapelle 22, 1212 Grand-Lancy, tél. 43 27 00.

Points de repère

Club des aînés de Caritas
17 mai, excursion à Aoste

Fédération des clubs d'aînés du canton de Genève
30 avril et 7 mai, Hamlet, à la Comédie. Courant mai, la Revue (billets à prix réduit).

Centre social protestant
Activités du 3e âge
10 mai et 25 mai, promenade pédestre. Inscriptions: Mme R. Fleuret, tél. 57 28 06.
3, 17 et 31 mai, promenade à bicyclette (20 km env.). Inscriptions: M. M. Masmejan, tél. 42 68 72.

Uni 3e âge
Visites commentées: 3 et 10 mai, Villa La Grange et Orangerie. Installations cantonales de la protection civile; 3, 10 et 17 mai, Musée de l'horlogerie; 17 mai, visite en car de la commune de Versoix; 24 mai, Centre horticole de Lullier.
Conférences à UNI II: 4 mai, La lanterne magique, d'hier à aujourd'hui; 6 mai, Sagesse et santé selon Montaigne; 11 mai, Notre oreille; 13 mai Rodolphe Toepffer et le sentiment national; 18 mai, Quelques applications de la physique à la médecine; 20 mai, Mystique et politique: Nicolas de Flue; 25 mai, Le Collège de Genève aujourd'hui; 27 mai, Spiritualité des icônes.

Prix littéraire à un écrivain romand
Eugénie Quartier-la-Tente, écrivain neuchâtelois dont la carrière a été évoquée ici même (Aînés nº 3/78), s'est vu décerner le diplôme de médaille de vermeil pour son recueil de nouvelles «Les Enchantés», présenté au 14e Grand concours international, section lettres, organisé par l'Académie internationale de Lutèce.
En cours d'édition actuellement, un nouvel ouvrage intitulé «Pierres précieuses et autres chatoiements». Autres livres parus: «Méandres», roman autobiographique se situant dans le Jura neuchâtelois bien connu de l'écrivain; «L'Affaire de Neuchâtel», récit historique dont elle est le coauteur; un ouvrage sur les pierres précieuses, réservé aux écoles des arts et métiers.

O. B.

LE CAD

Centre artisanal et de détente
(Route de la Chapelle 22)

Progamme d'activités avril/mai/juin
Lundi après-midi, macramé, peinture sur porcelaine.
Mardi après-midi, encadrement.
Mercredi après-midi, émail à chaud.
Jeudi après-midi, peinture sur tissus, macramé, rotin.
Mercredi et vendredi de 10 h. à 17 h., soins esthétiques pour le 3e âge. Rendez-vous: téléphoner au 43 93 43. (Le tarif appliqué ne couvre que l'utilisation des produits).

Echos et propos

«La ménagère, une travailleuse — autrefois, aujourd'hui»

En date des 10 et 11 mars, le Collège du travail organisait un colloque de deux jours consacré à une évocation du travail ménager à Genève (ville et campagne) entre 1920 et 1940, et à la manière dont ce travail est envisagé et évalué financièrement aujourd'hui.
Le groupe ethnographie de l'Université du 3e âge et certains clubs d'aînés de la Fédération genevoise, notamment celui de Châtelaine, ont participé à la préparation de la première journée dont l'introduction consistait en un montage audio-visuel réalisé par Gabriela Rosetti, de l'Ecole supérieure d'art visuel. Au rythme de 80 diapositives reproduisant des affiches, illustrations et publications de l'Entre-deux-guerres, revivait une période déterminante de l'évolution du travail ménager, et de l'existence même des femmes: les outils de la ménagère, les appareils et leur progressive mécanisation, l'arrivée du pétrole, du gaz, de l'électricité, la modernisation des cuisines. La question de l'égalité des droits entre hommes et femmes (droit de vote) — Le partage du travail — Le droit, acquis progressivement par les femmes, à des moments de détente, de loisirs. G. Rosetti analysa ensuite l'évolution ainsi accomplie au plan de l'économie, de l'équipement ménager, des mœurs et des mentalités.
Suivit un débat animé, portant tour à tour sur la difficulté de délimiter cette activité ménagère aux multiples aspects; l'importance, pour chaque femme, dans la mesure où elle peut choisir, de savoir déterminer si une activité professionnelle lui est plus profitable que la vie à la maison; la manipulation de la main-d'œuvre féminine en fonction de la fluctuation de la situation économique; la nécessité pour chacun d'apprendre pendant sa jeunesse à devenir autonome, pour éviter le désarroi dans lequel tombent tant de personnes après la disparition d'un conjoint qui détenait le savoir, ou le savoir-faire.
A propos d'un certain dénigrement actuel de cette activité domestique dévolue aux femmes, deux participantes firent remarquer que la dévalorisation de la ménagère est allée de pair avec la disparition de la grande cuisine qui constituait le cœur de la vie de la maison, et que la société de consommation a entre autres comme inconvénient de faire oublier l'aspect créatif du travail tel qu'il était conçu autrefois, «fait avec ses dix doigts».
Des groupes de travail vont poursuivre la réflexion menée au cours de ce colloque. Pour qui s'y intéresse, l'Alliance des sociétés féminines suisses (Winterthurerstrasse 60, 8006 Zurich.) vient de publier, sous le titre «Evaluation du travail ménager», les résultats d'une analyse qu'elle a faite, avec l'Institut d'organisation industrielle de l'EPF de Zurich, sur la valeur du travail dans les ménages privés. (Prix de la brochure: Fr. 4.50.) Le but poursuivi consiste à démontrer que le travail ménager est «un métier en soi», évidence souvent oubliée ou niée.

O. B.